

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MAI 2017
COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Secrétaire de séance : PRIER Nathalie

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE REUNION DU 5 AVRIL 2017

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du 5 avril 2017.

SIEL : Aménagement de Saint-Just-en-Doizieux

Le SIEL assure la maîtrise d'ouvrage des travaux d'Aménagement de Saint-Just-en-Doizieux. Ces travaux seront assurés en coordination avec la Communauté Urbaine SEM. Le Conseil municipal approuve le montant des travaux et la participation prévisionnelle de la commune.

SIEL : Remplacement luminaire cassé 002Ca Rue de Saint-Just

Le SIEL assure la maîtrise d'ouvrage des travaux de remplacement luminaire cassé 002Ca rue de Saint-Just. Le Conseil municipal approuve le montant des travaux et la participation prévisionnelle de la commune.

COCA : Approbation transferts et demande avenant au contrat

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le transfert des projets, à savoir :

- Nouvelle école : transfert de l'aide financière de la chaufferie bois sur la création d'une voie piétonne sécurisée avec aménagement paysager de la place du village à la future école.
- Sécurisation du carrefour RD 76 et amélioration des dessertes : transfert de l'aide sur le projet Sécurisation RD 120 – Rue de Saint-Just.

Un avenant au contrat est demandé au Département de la Loire.

Enveloppe de solidarité : Approbation des travaux

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les travaux suivants :

- Pont de l'Artiole en commun avec la Commune de la Terrasse sur Dorlay.
- Création d'un espace public aménagé aux abords de l'ensemble restaurant scolaire- Bar Associatif.

Une subvention est demandée au Département de la Loire au titre de l'enveloppe de solidarité.

Aménagement piéton : Création d'une voie piétonne sécurisée avec aménagement paysager de la place du village à la future école

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve le dossier technique concernant la création d'une voie piétonne sécurisée avec aménagement paysager de la place du village à la future école.
- sollicite une subvention exceptionnelle du Ministère de l'Intérieur dans le cadre de la réserve parlementaire.

AMF : Protection juridique : Approbation du nouveau contrat

Suite à la transformation de la Fédération des Maires de la Loire en Association des Maires de la Loire et des Présidents d'Intercommunalité ; le Conseil Municipal, à l'unanimité approuve le nouveau contrat de protection juridique de l'Association des Maires et des Présidents d'Intercommunalité de la Loire avec l'assurance SMACL.

QUESTIONS DIVERSES

M. le Maire procède à la composition du bureau de vote pour les élections législatives du 11 et du 18 juin 2017.

PROCHAINES MANIFESTATIONS :

- Fête de la musique le 21 juin avec le groupe Ludo Folk.
- Petites Scènes de l'été au Domaine de la Tour le 21 juillet.
- Retour de Transhumance le 1^{er} octobre, thème des champignons (réunion de préparation le 22 mai à 19h en mairie).